

CanaVeillePPA

ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE REHAUSSÉES POUR PROTÉGER L'INDUSTRIE PORCINE DES CONSÉQUENCES DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Comme éleveur, vous pouvez contribuer au dépistage précoce de la peste porcine africaine et limiter les vastes répercussions que cette maladie aurait sur l'industrie porcine au Canada.



Quelles seraient les répercussions de la peste porcine africaine sur l'industrie porcine au Canada ?

La peste porcine africaine (PPA) peut provoquer une maladie grave et un taux élevé de mortalité (plus de 90 %) dans votre cheptel. L'introduction de la PPA chez n'importe quel porc ou dans n'importe quelle ferme au Canada entraînera la fermeture des frontières et tout commerce de porcs vivants et de produits du porc cessera.

Vous pouvez contribuer à la surveillance de la peste porcine africaine !

Bien avant de constater des mortalités, la PPA peut ressembler à d'autres maladies que l'on trouve couramment dans votre exploitation. La surveillance de la PPA veille à assurer une détection précoce et une réponse rapide, tout en évitant de propager la maladie. La surveillance constitue donc un moyen important pour protéger l'industrie porcine canadienne.



Comment mon élevage de porcs peut-il faire partie de la surveillance de la PPA ?

Une partie de l'approche pour intensifier la détection précoce de la PPA consiste à confier les analyses à des laboratoires agréés. Ainsi, les échantillons provenant de votre exploitation qui sont envoyés aux laboratoires de diagnostic pour des analyses de routine pourraient aussi être choisis pour exclure la présence de la maladie. Par exemple, si votre vétérinaire soupçonne que votre exploitation est aux prises avec le SRRP et soumet des échantillons pour confirmer le diagnostic, le laboratoire pourrait aussi faire une analyse pour la PPA.

Souvenez-vous : la PPA est une maladie à déclaration obligatoire. Cela signifie que vous devez communiquer immédiatement avec le bureau l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de votre région si vous soupçonnez la présence de la maladie dans votre exploitation.

Sous la direction du Conseil de gestion pour la PPA, le groupe CanaVeillePPA pour la détection précoce de la PPA comprend l'industrie porcine, l'ACIA, les laboratoires de diagnostic pour la santé animale, les gouvernements provinciaux, le Réseau canadien de surveillance de la santé porcine (RCSSP) qui comprend les réseaux régionaux – RAIZO, ROSA, RSSPOC (l'Ouest canadien) et le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA).



Qu'arrive-t-il si une analyse d'exclusion est positive ?

Le test pour la PPA est très bon. Cependant, aucune analyse de laboratoire n'est parfaite. Dans de très rares cas, l'analyse du laboratoire peut présenter un résultat positif sans que la maladie soit présente – c'est un résultat « faux positif ». Pour être en mesure de confirmer un premier cas réel de PPA au Canada, un résultat positif sera suivi d'analyses additionnelles et d'une enquête approfondie :

- Le laboratoire du Centre national des maladies animales exotiques (CNMAE) de l'ACIA à Winnipeg effectuera des analyses additionnelles pour la PPA.
- Un vétérinaire de l'ACIA de votre région, et le vétérinaire de votre cheptel vérifieront immédiatement l'état de santé de vos animaux. Cette étape se fera par un appel téléphonique ou une visite à la ferme.
- L'ACIA imposera des restrictions de déplacements à votre exploitation en attendant d'obtenir les résultats des tests additionnels (une attente de 48 à 96 heures est à prévoir).
- Si les analyses et l'enquête plus poussée confirment la présence de la PPA, l'ACIA maintiendra les restrictions de déplacements pour votre exploitation et enclenchera la réponse à la maladie.

Les analyses effectuées par des laboratoires agréés constituent l'un des moyens de prévention de la PPA.

BOÎTE À OUTILS CANAVEILLEPPA

La boîte à outils CanaVeillePPA offre plusieurs outils qui peuvent être mis en œuvre selon la région et la population. Progressive et hiérarchisée, la mise en œuvre se fera en fonction du risque et de la faisabilité logistique. La surveillance rehaussée sera évolutive et comprendra des projets pilotes; d'autres outils seront ajoutés au fur et à mesure de la mise en œuvre.

LABORATOIRES AGRÉÉS ✦✦✦ À LA FERME ✦✦

Analyses d'exclusion effectuées par des laboratoires agréés en matière d'analyse de la PPA

ABATTOIRS ✦✦

Des analyses basées sur le risque dans les abattoirs inspectés par les autorités provinciales et fédérales

- Sensibilisation
- Réseau de petits éleveurs
- Éducation
- Soumission des échantillons

AUTRES OUTILS ✦✦✦

- Réseau des intervenants du secteur des porcs sauvages
- Capacité d'échantillonnage améliorée

DOCUMENTATION

Développement d'un processus et d'un système pour colliger tous les renseignements de surveillance de la PPA

POPULATIONS VISÉES PAR LA SURVEILLANCE POUR LA PPA



✦Élevages
commerciaux
intérieurs



✦Petits éleveurs,
éleveurs
biologiques ou
sangliers en
captivité



✦Porcs sauvages